



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale  
des territoires

## Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT)

Un outil opérationnel pour  
restaurer la qualité de l'eau et préserver la ressource pour la  
Communauté de Communes de la Brie Champenoise.

### Édito

Restaurer les masses d'eau et préserver la ressource, tant du point de vue qualitatif que quantitatif est un défi à relever collectivement, en particulier dans le contexte de changement climatique que nous connaissons.

Ce document synthétise les pressions qui s'exercent sur les milieux aquatiques et recense les actions de l'ensemble des acteurs du territoire engagés

pour le retour au bon état de ces masses d'eau.

Parmi ces acteurs, les intercommunalités jouent un rôle clef.

D'une part, elles agissent pour réduire voire supprimer les pressions qui s'exercent sur les eaux de surface et souterraines, et, d'autre part, elles engagent des actions, objet de ce PAOT, visant à reconquérir les milieux.

Je veux saluer ici cet engagement, essentiel pour répondre à ces enjeux et remercier tous les acteurs (EPCIs, gémapiens, syndicats de rivière, communes, Agence de l'Eau Seine-Normandie...) qui partagent et déclinent ce plan d'actions.

**Henri PRÉVOST,**  
Préfet de la Marne

### Origines du PAOT

**DCE**



**1** Réglementation européenne, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) entre en vigueur en 2000. La DCE a pour objectif le retour au bon état des masses d'eau de surface et souterraines.

La DCE visait le retour au bon état des masses d'eau à l'horizon 2015, mais l'objectif n'est pas atteint. Le cycle 2022-2027 est le dernier pour l'atteindre.

**SDAGE**



Bassin Seine Normandie

**2** Pour répondre à la DCE, les objectifs assignés aux masses d'eau (petits bassins versants) et leurs échéances sont définis dans des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces plans de gestion sont établis à l'échelle des grands bassins.

Le département de la Marne est inclus entièrement dans le bassin Seine-Normandie.

**PdM**



**3** Les Programmes de Mesures (PdM), qui découlent des SDAGE, donnent les grandes orientations en matière d'actions à réaliser à l'échelle des unités hydrographiques. Ils sont validés par le Préfet de bassin pour une durée de six ans.

Le département de la Marne est soumis au PdM du bassin Seine-Normandie.

**PAOT**



**4** Le PdM est décliné en actions concrètes dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT). Le PAOT est élaboré par les services de la MISEN après concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (EPCIs, gémapiens...).

Dans la Marne, le PAOT 2022-2027 a été approuvé le 29 novembre 2022.

# État des masses d'eau de surface et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau de surface doit être à la fois en bon état écologique et en bon état chimique.

Bon état écologique : biologie (organismes aquatiques) et physico-chimie (PH, oxygène, salinité...) satisfaisantes.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

## État écologique

1 en bon état

10 en état moyen

3 en état médiocre

## État chimique

3 en bon état

10 en mauvais état

1 en état inconnu

## État global

1 en bon état

## Pressions



Hydromorphologie



Macro-polluants



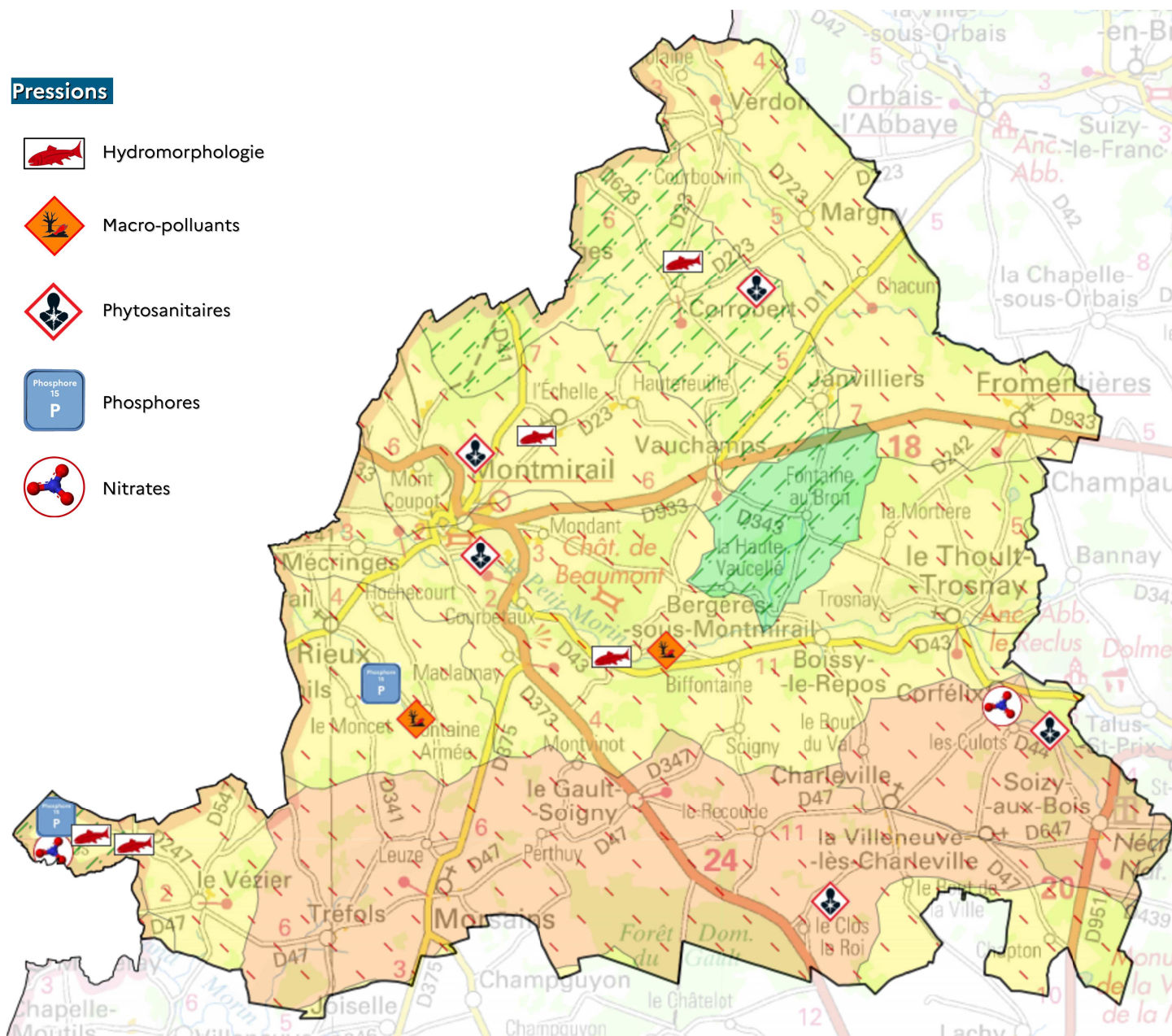
Phytosanitaires



Phosphores



Nitrates



# Actions sur les masses d'eau de surface

Les actions mises en œuvre ont pour principal objectif le retour au bon état des masses d'eau. Elles recouvrent une multitude de domaines, de la lutte contre l'érosion des sols à la restauration de la continuité écologique en passant par l'assainissement.

## 22 actions, ventilées comme suit :



Élaboration d'un plan d'action érosion

2



Étude globale sur les milieux aquatiques

1



Restauration de la continuité écologique

5



Mise en œuvre d'un plan d'action érosion

1



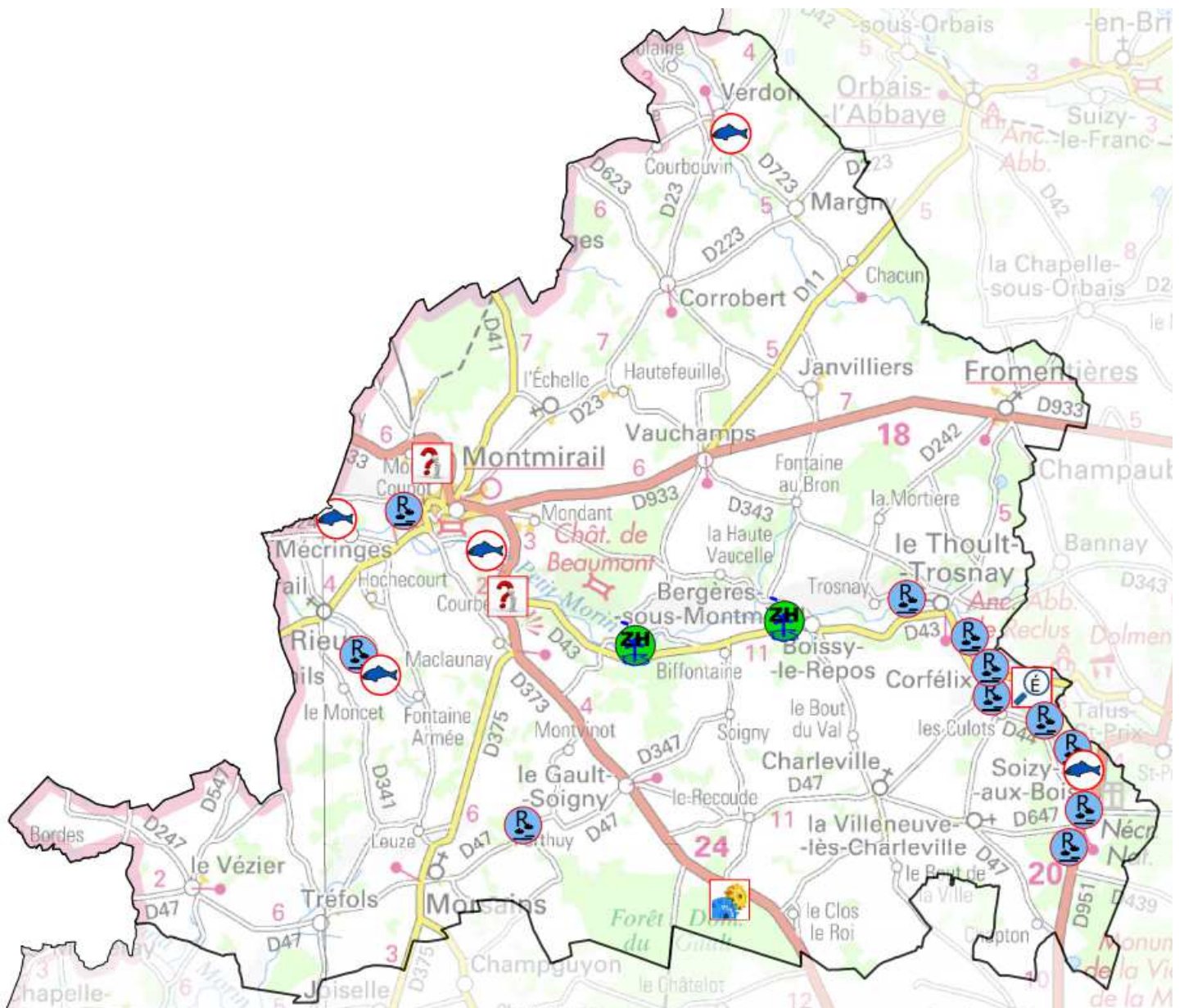
Restauration des milieux aquatiques

11



Entretien Zones Humides

2



# État des masses d'eau souterraines et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau souterraine doit être à la fois en bon état chimique et en bon état quantitatif.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

Bon état quantitatif : volumes prélevés ne dépassant pas la capacité de renouvellement et préservant l'alimentation en eau des écosystèmes de surface.

La totalité du département de la Marne est classé en zone vulnérable Nitrates et 22 captages sont concernés par le pré-contentieux européen sur les Nitrates.

## État chimique

1 en état médiocre

0 en bon état

## État quantitatif

1 en bon état

## État global

0 en bon état

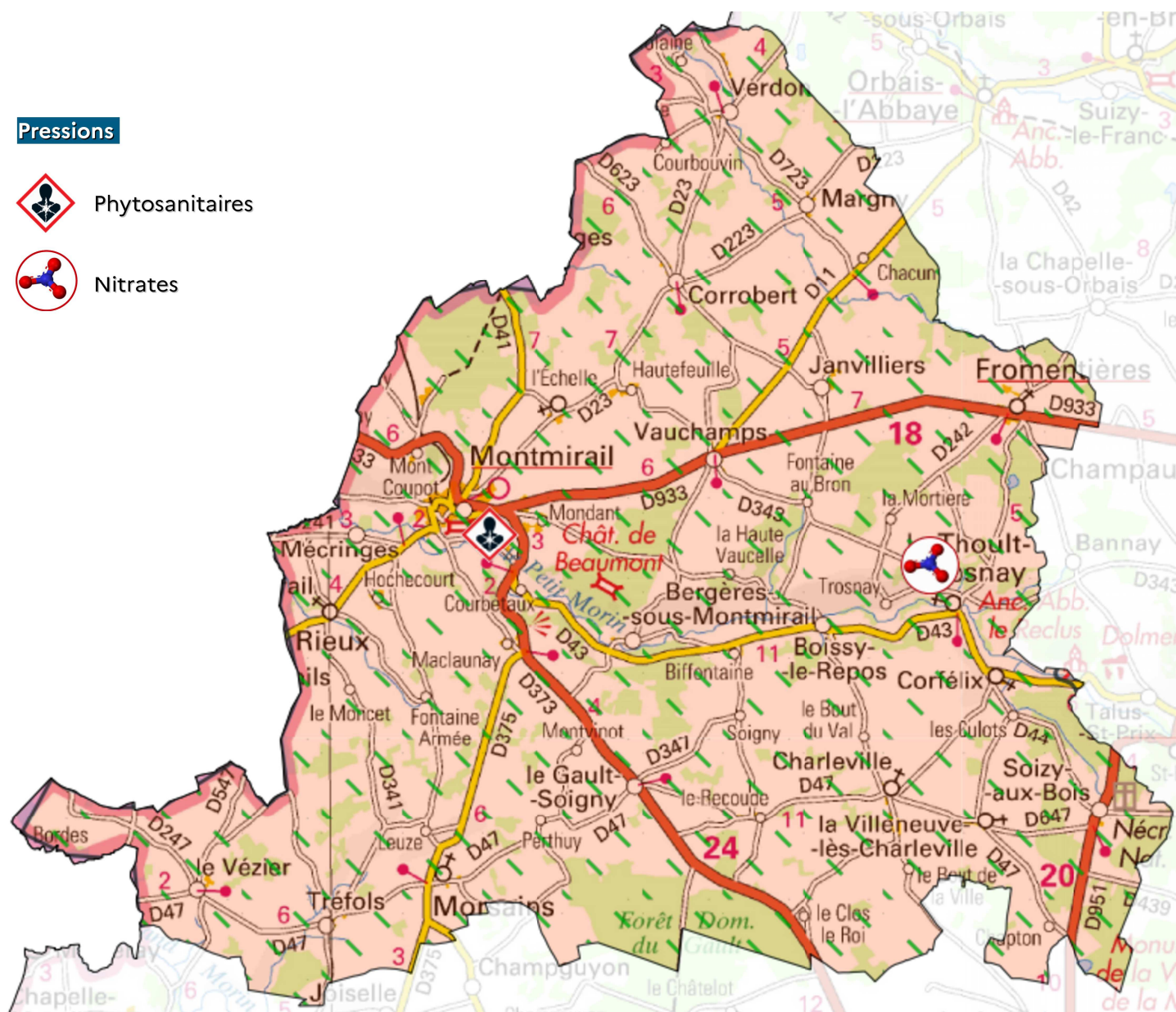
## Pressions



Phytosanitaires



Nitrates



# Actions sur les masses d'eau souterraines

Les pressions exercées sur les masses d'eau souterraines du département de la Marne sont multiples. **Pour y faire face, des actions en lien notamment avec les aires d'alimentations de captages et leurs captages prioritaires ou sensibles associés sont mises en œuvre.** Ces actions sont cartographiées ci-après et réparties selon les masses d'eau auxquelles elles sont rattachées.

23 actions, ventilées comme suit :



Mise en œuvre de pratiques pérennes



Économie d'eau



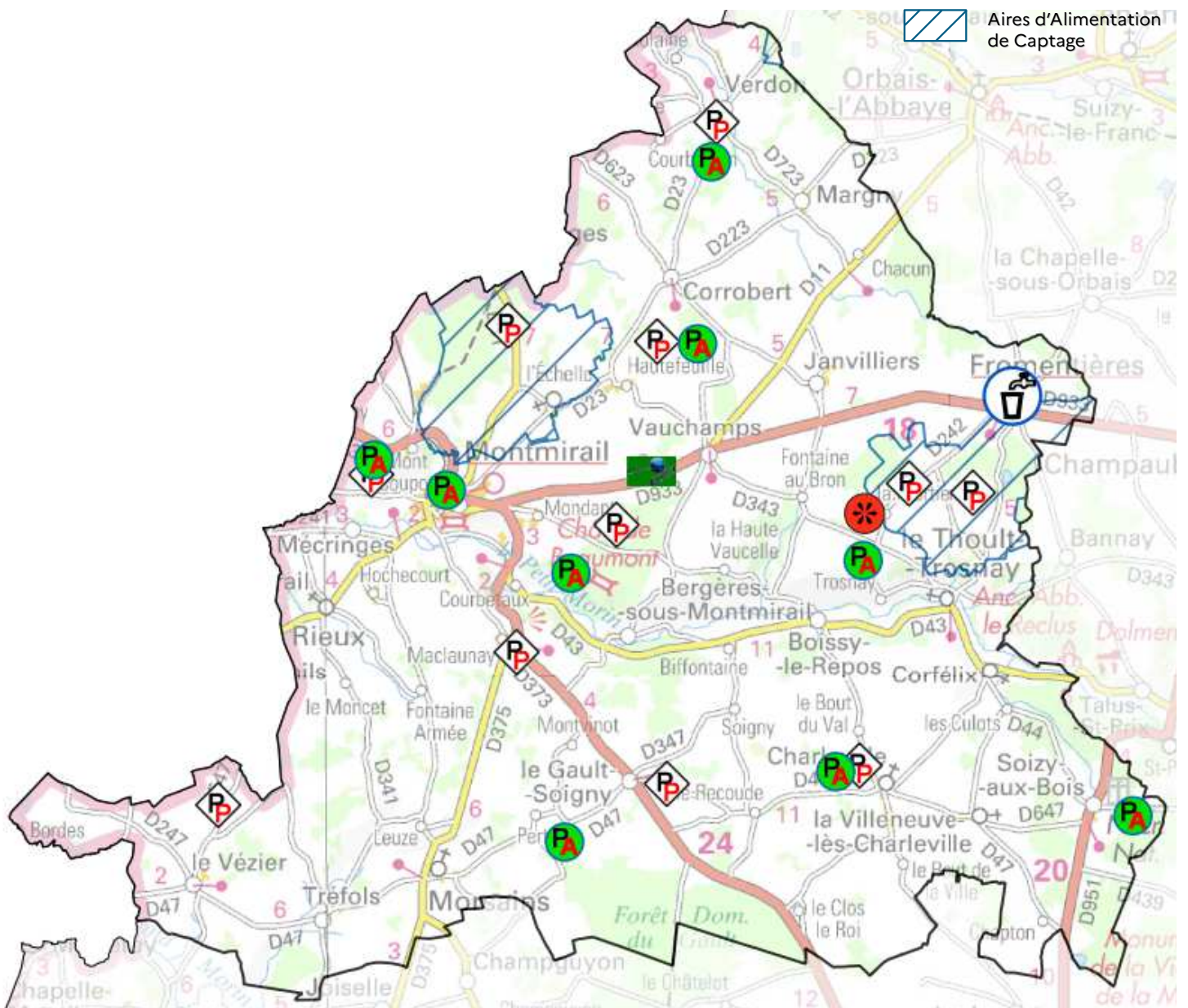
Réduction de pesticides



Élaboration d'un plan d'actions AAC



Réduction de fertilisants au-delà de la directive Nitrates



## Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau de surface recensées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise.

NOM_M_EAU	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
La Verdonnelle	Aménagement, suppression ou gestion des ouvrages qui contraignent la continuité écologique	DDT	Syndicat mixte Marne Surrmelin	
Le Petit Morin de sa source au confluent du ru de Bannay (inclus)	Mise en place du plan d'actions Érosion	AESN	Commune/EPCI/ASA/GEMAprien	
	Mise en place d'une étude hydrologique et hydraulique avec 2 scénarios d'aménagement et de gestion du marais de Saint Gond. 2022-2023	AESN	Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont	
	Mise en place de 2 abreuvoirs le long des berges du Petit Morin , commune du Thoult-Trosnay	AESN		
Le Petit Morin du confluent du ru de Bannay (exclu) au confluent de la Marne (exclu)	Restauration hydromorphologique par recharge granulométrique du matelas alluvial, recréation de ripisylve, mise en défens et entretien de la végétation rivulaire	AESN	Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont et/ou propriétaire	
	Études préalables sur la restauration de la continuité écologique	DDT		
	Actions réglementaires PV police de l'eau pour remblaiement de ZH sur les communes de Bergères-sous-Montmirail et Montmirail et remblaiement d'une mare sur la commune du Thoult-Trosnay	AESN		
	Préservation et classement de ZH au PLUI à Boissy-le-Repos, Bergères-sous-Montmirail et Montmirail. 2023-2025	AESN		
	Action réglementaire police de l'eau pour la mise en conformité RCE d'un seuil illégal sur les communes de Montmirail et Mécringes	DDT		
Ru de Bonneval	Travaux de renaturation de cours d'eau	AESN	SMAGE des deux Morins	
	Mise en œuvre plan d'action érosion	AESN	Commune/EPCI/ASA/GEMAprien	
Ru de l'Homme blanc	Action n°1 : Mise en place d'1 abreuvoir au niveau de la commune de Corfélix.	AESN	Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont et/ou propriétaire	
	Action n°2 : Entretien de la ripisylve au niveau de la commune de Corfélix sur 1 370ml.	AESN		
	Action n°3 : Renaturation de berge à Soizy-aux-bois sur 50ml, en remplaçant des traverses SNCF en génie végétal.	AESN		
	Action n°4 : Recharge granulométrique au niveau de la commune de Soizy-aux-Bois, en aval du passage busé pour rehausser la ligne d'eau et stabiliser le profil en long.	AESN		
	Action n°5 : Étude de remise à ciel ouvert du cours d'eau au niveau de la commune de Soizy-aux-Bois sur 275ml.	AESN		
	Action n°6 : Étude de renaturation du cours d'eau au niveau de la commune de Corfélix, en amont de la D44.	AESN		
	Restauration de la continuité écologique au niveau de la commune de Soizy-aux-Bois	DDT	Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont	
Ru de Vinet	Mise en défens sur la commune de Rieux et entretien de la végétation rivulaire	AESN		
	Action réglementaire police de l'eau pour la mise en conformité RCE d'un seuil illégal sur la commune de Rieux	DDT	Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont et/ou propriétaire	
Cours d'eau des Haras	Étude avant projet de renaturation du cours d'eau, restauration de berges piétinées, mise en défens et recréation de ripisylve au niveau de la commune de Montmirail	AESN	Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont	
	Préservation et classement de ZH au plan local d'urbanisme intercommunal sur la commune de Montmirail	AESN		

## Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau souterraines recensées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

NOM_ME	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
TERTIAIRE DU BRIE-CHAMPIGNY ET DU SOISSONNAIS	051_Réduction des apports de pesticides	DRAAF		
TERTIAIRE DU BRIE-CHAMPIGNY ET DU SOISSONNAIS	051_Réduction des apports de fertilisants - Au-delà de la Directive nitrates	AESN		
TERTIAIRE DU BRIE-CHAMPIGNY ET DU SOISSONNAIS	051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000PSQZ (X11)	DDT		
TERTIAIRE DU BRIE-CHAMPIGNY ET DU SOISSONNAIS	051_Elaboration plan d'action AAC_BSS000PSPF (X9)	AESN		
TERTIAIRE DU BRIE-CHAMPIGNY ET DU SOISSONNAIS	051_Economie d'eau	AESN		



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

EPCIs



Gémapiens\*



Communes



**Retrouver le bon état  
des masses d'eau :  
L'objectif commun des  
acteurs du territoire**

Services de l'État

**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Agence de l'eau

**eau  
seine  
NORMANDIE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

\* acteurs qui assurent la compétence de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

**Préfecture de la Marne**

17-19 rue Carnot  
51000 Châlons-en-Champagne

**Direction départementale des territoires  
de la Marne**

40 boulevard Anatole France  
51022 Châlons-en-Champagne Cedex

**Directeur de publication :**

Sylvestre DELCAMBRE

**Mise en page :**

Marie GAELLE, en lien avec la DDT 52

**Conception technique, rédaction :**

DDT51/SE/Philippe BIERMANN

**Crédit photos :**

- SMAVAS ;
- SIABAVES.

**Un contact à votre écoute :**

Philippe BIERMANN (03 26 70 81 78)  
ddt-se-pe@marne.gouv.fr

**Actions (avant-après) réalisées dans le département de la Marne.**



Restauration  
de la continuité  
écologique à  
Somme-Yèvre



Reméandrage,  
renaturation  
à Jonchery-  
sur-Vesle

Des outils pour aller plus loin : [Data\\_Grand\\_Est\\_Tableau\\_Outil\\_visualisation](#) / [Outil\\_cartographique\\_actions\\_PAOTs\\_Grand\\_Est](#)